

Annexe A Page de présentation du mémoire technique sur l'exposition humaine aux radiofréquences

Les valeurs des pires cas d'exposition pour la DPA, DPI, DAS, SN et/ou NRC doivent être signalées dans les sections ci-dessous.

Inscrivez les valeurs ou l'un des codes suivants : S.O. pour sans objet; N.E. pour non effectué ou N.D. pour non disponible.

Renseignements sur le produit			
NIVM:		No. homologation (ISDE):	
NMP:		Nombre d'émetteurs:	
NMH:		Limites d'exposition:	
NIVL:			

Lab d'essai:	Valeur DPA rapportée :				DPI			
	Tête	Corps	Membre	Point d'accès	Tête	Corps	Membre	Point d'accès
Condition d'exposition								
Distance conforme (mm)								
Valeur DPA ou DPI (W/m ²)								
Valeur pDPA ou pDPI (W/m ²)								
Mesurée ou Modélisée								

Lab d'essai:	DAS				SN				NRC
	Tête	Corps	Membre	Point d'accès	Corps/torse/	Jambe	Bras	Main/pied	NRC
Condition d'exposition									
Valeur DAS (W/kg)									
Valeur DAS (W/m ²)									
Champ électrique (V/m)									
Restriction de base du champ électrique Int.(V/m)									
Champ Magnétique (A/m)									
Distance conforme (mm)									
Mesurée ou modélisée									
Mesurée ou calculée									

Déclaration de conformité à l'exposition aux RF			
<p>ATTESTATION: J'atteste que j'ai préparé les renseignements dans cette annexe et le mémoire technique et qu'ils sont exacts; que j'ai réalisé ou supervisé l'évaluation du dispositif; que les méthodologies de mesure et d'évaluation applicables ont été suivies et que le dispositif respecte les limites d'exposition RF applicables établies dans le CNR-102.</p>			
Nom du Requérant/Représentant:		Titre de la personne:	
Signature Requérant/Représentant:		Date de signature:	